

fardeau qu'ils ne seront pas en mesure de supporter. C'est encore plus vrai dans le cas des municipalités.

Le gouvernement fédéral devrait étudier de nouveau la loi sur les taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes. On nous dit qu'il y songe; c'est bien ce que j'espère car les frais de transport sont un des obstacles les plus importants à l'établissement de filiales industrielles dans les provinces Maritimes. On devrait remanier le tarif douanier et se demander quels sont les droits douaniers qui jouent au détriment des extrémités du pays. On constatera qu'il y aurait lieu d'apporter beaucoup de changements à cet égard pour aider l'Est et l'Ouest, en particulier en ce qui touche les droits douaniers qui n'ont pour but que de protéger les fabricants du Canada central.

Le gouvernement fédéral ferait bien de songer à l'opportunité d'établir un conseil de l'expansion nationale. Il devrait en déterminer les rouages et rechercher la collaboration des provinces. Mais il faudrait aussi une caisse nationale de placements où l'on pourrait puiser pour mettre des capitaux à la disposition de certaines parties du pays où il est impossible de trouver des capitaux de spéculation. Il ne peut en trouver actuellement pour des entreprises des provinces Maritimes. Ces provinces cherchent à se tirer d'affaire elles-mêmes car elles ne peuvent guère compter sur l'aide extérieure.

J'espère que le ministre des Travaux publics se souvient d'une lettre que je lui ai écrite il y a peu de temps au nom d'un petit groupe de particuliers qui voudraient y établir une industrie. Ils ne peuvent le faire avant que le ministre des Travaux publics aménage un brise-lames ou des installations pour l'amarrage des navires ou des petits bateaux qu'ils se proposent d'utiliser dans l'exploitation d'une entreprise de pêche et de mise en conserve. Ces particuliers s'occupent eux-mêmes de cette entreprise et ils ont recueilli les capitaux nécessaires sur les lieux.

Je sais que le ministre inscrira un poste dans les crédits supplémentaires à cette fin. Il s'agit d'une entreprise coopérative. Voilà une des façons dont le gouvernement fédéral peut aider à installer des industries là où le capital peut être trouvé sur place. Le Conseil économique des provinces de l'Atlantique dispose de tous les moyens nécessaires. Si le ministre peut trouver de l'argent, le Conseil peut en assurer la répartition. Il trouve actuellement du capital sur place afin de mettre en valeur quelques petites industries, notamment dans la région du Cap-Breton.

J'ai présenté quatre propositions utiles. Le gouvernement fédéral peut les retenir. Il peut revoir ses tarifs douaniers. Ses spécialistes

peuvent lui dire que les droits de douane gênent le progrès des régions excentriques de notre pays. Il peut créer un conseil national de l'énergie et, dans la limite de sa compétence, concourir utilement à la mise en valeur des ressources des provinces. Il peut aussi envisager un programme national de mise en valeur et trouver l'argent nécessaire pour aider les provinces dont les habitants essaient de s'aider eux-mêmes.

**M. B. R. Leboe (Cariboo):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais dire quelques mots ce soir de la proposition d'amendement à la motion invitant la Chambre à se former en comité des subsides. Mes observations porteront sur la proposition dans la mesure où elle intéresse la circonscription de Cariboo. Notre circonscription possède peut-être plus de ressources naturelles qu'on ne s'en rend généralement compte. Je crois que leur mise en valeur dépend dans une très large mesure du transport. Sans moyen de transports nous ne saurions mettre en valeur nos ressources.

Il est bien entendu que le gouvernement provincial assure un débouché à la grande région de la rivière de la Paix sous la forme du chemin de fer *Pacific Great Eastern* qui aidera énormément ceux qui entendent assurer le progrès de cette partie de notre pays. Nous avons voulu faire reconnaître ce fait par le gouvernement fédéral en lui demandant à cet égard des subventions à la construction. Le gouvernement fédéral a offert une subvention de \$25,000 le mille pour l'aménagement de 50 milles. J'ai l'impression qu'avant longtemps il faudra examiner de nouveau la situation. L'essor de la province montrera que d'autres subventions de construction sont très opportunes du point de vue fédéral.

On met en valeur la circonscription de Cariboo comme d'autres parties du Canada et cela procure aux gouvernements provincial et fédéral un plus vaste champ d'imposition. Il n'est que juste qu'avec l'élargissement du champ d'imposition le gouvernement fédéral, qui en bénéficie, songe à apporter son concours à cette mise en valeur.

Il faut établir dans toute région un climat favorable au placement de capitaux. Si nous voulons la mise en valeur de nos ressources naturelles, nous devons créer le climat qui attirera les capitaux nécessaires à cette fin. L'an dernier, 1,200 millions de nouveaux capitaux ont été placés en Colombie-Britannique; c'est une somme considérable et ces placements sont attribuables au climat favorable à l'essor industriel.

J'ai appris avec plaisir par une dépêche des journaux que nous allons obtenir l'aide de main-d'œuvre dans l'Ouest. On y dit que le ministre de l'Immigration a préparé un